MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 63279 du 2 décembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : *INTJ2032733S*

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;
Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 30 novembre 2020,

Décide :

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Marsalle	Jean-François	NIGEND : 163 763
Isaia	Lionel	NIGEND : 140 872
Soba	Pierre	NIGEND : 150 194
Lacaille	Guy	NIGEND : 147 733
Gervaise	Matthieu	NIGEND : 193 819
Gerome	Yann	NIGEND : 169 288

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Chatain	Renaud	NIGEND : 225 518
Martin	Éric	NIGEND : 181 200
Rivet	Matthieu	NIGEND : 226 985
Reppelin	Thomas	NIGEND : 211 629
Roux	Benjamin	NIGEND : 219 051
Berger	Sylvain	NIGEND : 217 932
Crespe	Rémi	NIGEND : 225 521
Serin	Nicolas	NIGEND : 186 110
Leuenberger	Vincent	NIGEND : 176 568
Rousset	Emmanuel	NIGEND : 178 156

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Didelle	Luc	NIGEND : 319 623
Rochet	Eddy	NIGEND : 360 811
Berges	Nicolas	NIGEND : 309 878
Brunet	Matthieu	NIGEND : 303 920
Castaings	Rémi	NIGEND : 307 864
Muller	Aurélien	NIGEND : 234 609
Martin	Julien	NIGEND : 361 803
Francois	Nicolas	NIGEND : 301 623

Reus	Jean-Christophe	NIGEND : 323 307
Gonzalez	Benjamin	NIGEND : 310 364
Poignant	Romain	NIGEND : 349 594
Dupin	Thomas	NIGEND : 327 053
Schallhammer	Julien	NIGEND : 309 339

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Weiler	Thomas	NIGEND : 352 829
Jaume	Pierre	NIGEND : 367 508
Guerrier	Niklaas	NIGEND : 377 924
Lemouzy	François	NIGEND : 378 946
Reynoird	Xavier	NIGEND : 389 492
Thibout	Steve	NIGEND : 389 509
Vendoze	Nicolas	NIGEND : 393 892
Loos	Frédéric	NIGEND : 393 914

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
A. De Oliveira

MINISTERE DE L'INTERIEUR
GENDARMERIE NATIONALE
REPUBLIQUE FRANÇAISE